



## BETTERAVES :

**Stade moyen des betteraves** : 100% couverture.

**Maladies foliaires** : La pression cercosporiose est en légère augmentation.

**Jaunisse** : Augmentation de la présence des symptômes.

**Autres ravageurs** : Rare présence et en diminution par rapport à la semaine précédente.

## MAIS :

Eclosion des premières pontes et premières perforations des chenilles de pyrale visibles.

# BETTERAVES

**Betteraves** : 68 parcelles ont été observées cette semaine, toutes les betteraves sont à 100% de couverture.

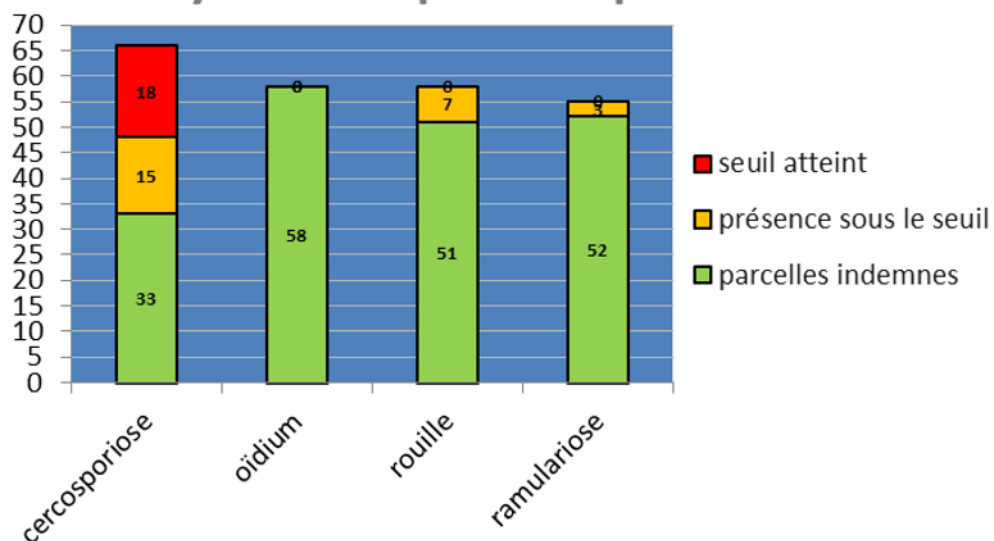
## BIOAGRESSEURS

### Maladies foliaires

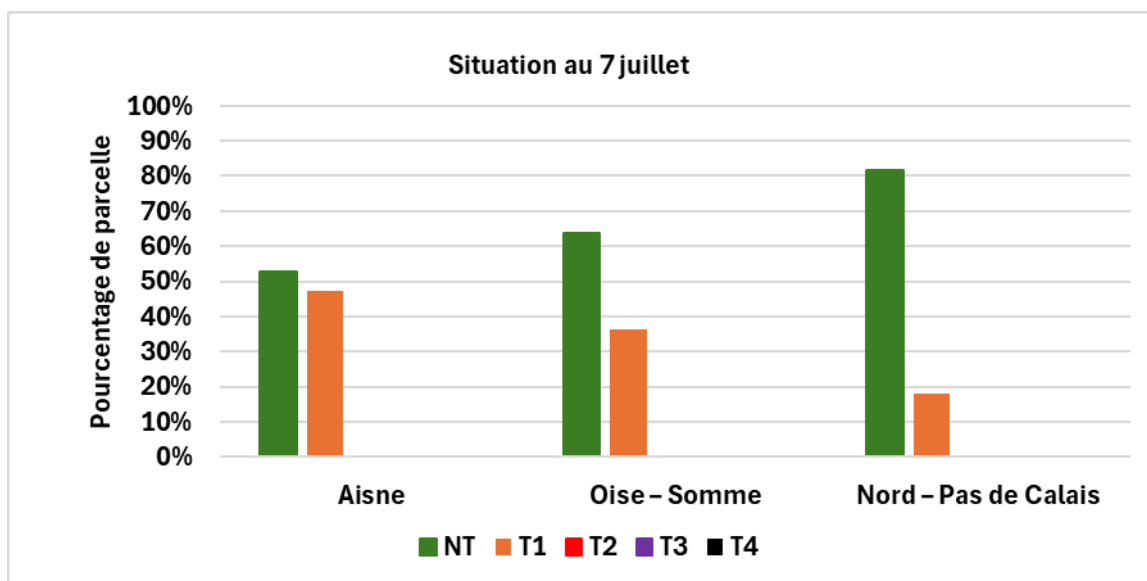
68 parcelles ont été observées cette semaine. 18 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose. La présence de rouille est signalée sur 7 parcelles du réseau de surveillance sans atteindre le seuil indicatif de risque.



## Analyse de risque sans protection



Répartition régionale du niveau de seuil atteint :



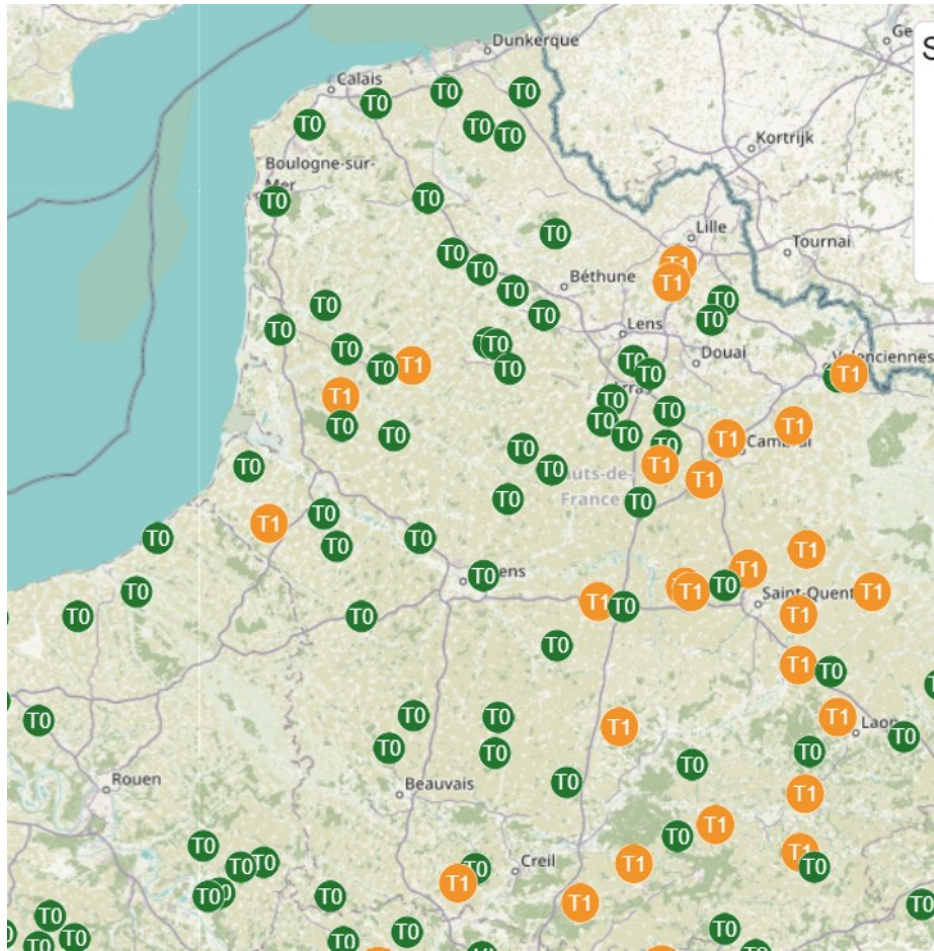
Pustule de rouille (photo ITB)



Tache de cercosporiose (photo ITB)

A ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toutes prises de décision.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



**Légende :**

- T0 seuil de risque maladie non atteint
- T1 seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3 ...
- T4+ T4 et plus
- surveillance des maladies terminée

**Seuils de déclenchement des traitements aux maladies  
du feuillage (% de feuilles avec symptômes)**

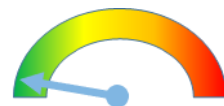
Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection <u>avant</u> la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

*Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »*

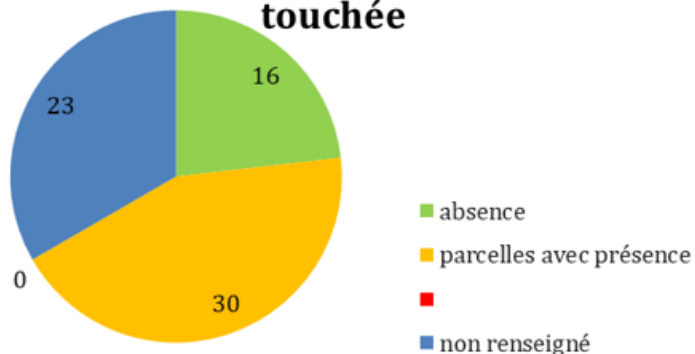
## Jaunisse



Jaunisse virale (photo ITB)



### Jaunisse - % de la surface parcellaire touchée

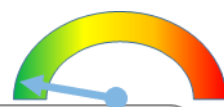


Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 30 parcelles, et en augmentation, contre 14 la semaine dernière. Les fréquences restent majoritairement faibles (moins de 4%), sauf pour deux parcelles à 13 et 14%, respectivement dans l'Aisne et dans la Somme. **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

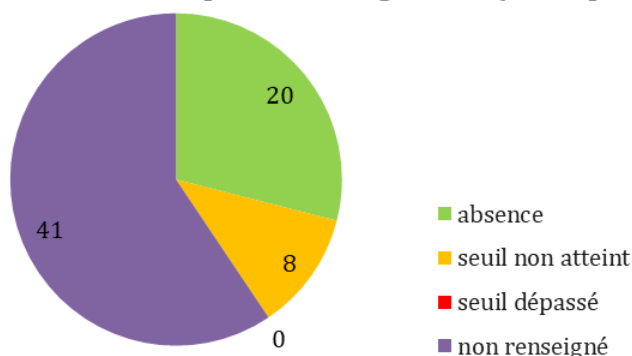
## Pégomyies



Pégomyie (photo ITB)



### Pégomyies % de plantes avec galeries (nb de parcelles)

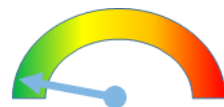


8 parcelles signalent la présence de pégomyies, sans atteindre le seuil indicatif risque de 50 % de plantes avec galeries et présence de larve à partir de la couverture du sol.

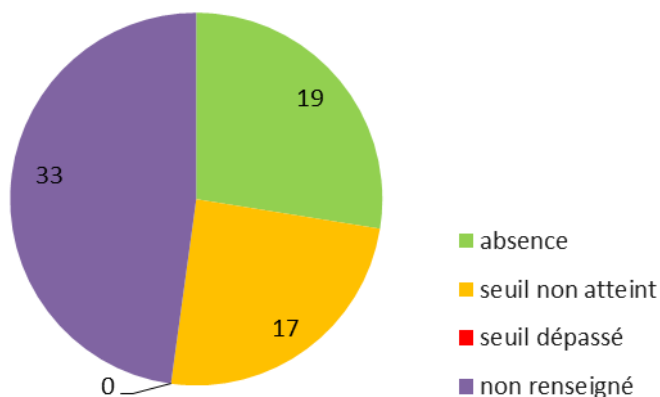
## Noctuelles défoliatrices



Noctuelles défoliatrices (photo ITB)



### Noctuelles défoliatrices - % de plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches (nb parcelles)



17 parcelles signalent la présence de noctuelles défoliatrices, en diminution par rapport à la semaine précédente, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes atteintes avec des dégâts et des déjections fraîches.

# MAIS

18 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 9 feuilles à floraison femelle.

## Suivi du vol de la pyrale

Le vol s'intensifie. Le nombre de captures est en nette hausse par rapport à la semaine passée. Dans le réseau, 23 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 4 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 12 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- ☞ 3 pièges entre 11 et 20 captures.
- ☞ 4 pièges sont à plus de 30 pyrales, situés dans le département de la Somme.



Captures de papillons de pyrales dans un piège à phéromone (Vincent DUVAL, FREDON Hauts-de-France).

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé				
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
POMMIERS	02200		0	3	1	7
CONDÉ-EN-BRIE	02330			3	2	14
DORENGT	02450				1	1
MONDREPUIS	02500				1	3
MONTFAUCON	02540			0	1	3
STEEBWERCK	59181	0			3	4
BEAUVAIS	60000		3	1	3	12
SERANS	60240	0	0	5	4	1
ONS-EN-BRAY*	60650		0	0	0	0
BRIAS	62130		0	0	0	0
ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	62145				0	5
SORRUS	62170					0
CAUCHY-À-LA-TOUR	62260				2	5
MILLENCOURT-EN-	80135			1	0	6
FLESSELLES	80260		1	1	0	30
NAOURS*	80260		0	0	0	14
BEAUCAMPS-LE-VIEUX*	80430		0	2	0	3
COTTENCHY	80440	0	1	4	11	37
BOVES*	80440		0	0	2	2
AULT*	80460		0	0	0	0
BOUSSICOURT	80500		0	1	5	31
OISSY	80540		2	3	1	40
MOYENNEVILLE	80870				2	9

(\* : Participation du réseau de piégeage de l'application Arc® farm intelligence)

## Suivi des pontes :

L'évolution des pontes observées la semaine dernière se poursuit, passant par les différents stades de tête noire à leur éclosion. Les premières éclosions de pontes de pyrale sont observées.

Commune	Code Postal	Fréquence des Pontes	
		Totale	Pontes écloses
BOUSSICOURT	80	3%	3%

**Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.**

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).



Ponte de pyrale « fraîche » sur feuille de maïs (Patrick LEPOUTRE, SRAL Hauts-de-France).

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclore	Ponte parasitée par trichogrammes

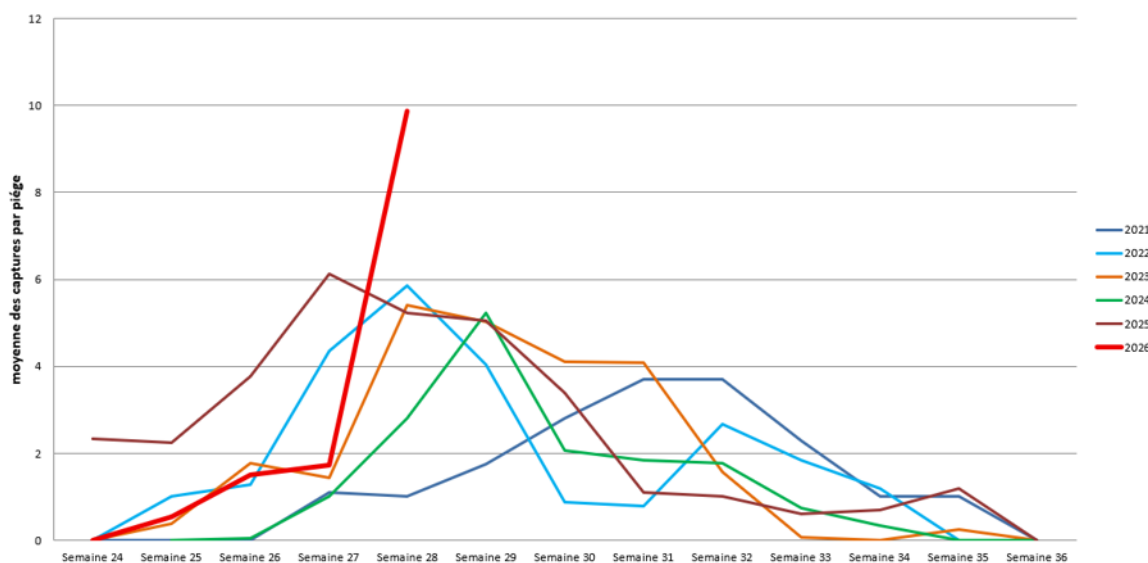
Source : BSV Franche Comté

### Evaluation du risque

Les températures caniculaires de ce début d'été favorisent l'émergence des papillons de pyrale. Le nombre moyen de captures a fortement progressé par rapport à la semaine dernière. Le pic de vol semble proche. Comme le montre le graphique pluriannuel, cette année se caractérise par un vol important en nombre de captures (essentiellement dans la Somme).



Nombre moyen de capture de papillon de pyrale par piège sur les Hauts-de-France



Le risque larvaire débute. Les éclosions de ponte de pyrale sont en cours. Il est donc maintenant possible d'observer les "chenilles baladeuses" dans les parcelles de maïs.

**Les premières traces d'activité des chenilles au stade "baladeuses" sont signalées dans le sud de l'Oise (Serans) et de l'Aisne (Montfaucon).**

Pour les parcelles non protégées par les trichogrammes (les diffuseurs de trichogrammes doivent être positionnés avant le pic de vol) la période optimale de lutte conventionnelle est le stade "chenille baladeuse", à condition que le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteurs de ponte soit dépassé.

Pour le choix de la lutte, il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons comme les coccinelles, syrphes et chrysopes.



Les trichogrammes doivent être posés dans les parcelles de maïs lorsque le vol de pyrale débute. Il s'agit de microguêpes qui pondent leurs œufs dans les pontes de pyrale. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Le risque pyrale pour 2026 (évalué à l'automne 2025) présente une situation à risque modéré. 12 parcelles dépassent le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plante et une seule parcelle dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante. Globalement, la situation sanitaire des parcelles de maïs est à risque faible (inférieur à 0.5 larve/pied).

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2026** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 02 juin 2026.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protégineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, IREO de Fibeccourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoca, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tomovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilk, Vanderchave, Van Robeys Frères, Vaselen, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporté, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie écoplyte  
GOUVERNEMENT  
L'Etat  
L'Europe  
L'Allemagne

